

DAME HONNEUR / 2

Finale de Comité

Madame,

Votre équipe est qualifiée pour jouer la Finale du Dame Honneur/2.
Nous vous prions de noter que cette épreuve se déroulera de la manière suivante :

Convocation :

Samedi 5 janvier 2019

Lieu : Cercle de Bridge de Caluire – 14 rue Albert Thomas. 69300 Caluire
Tel : 04.72.27.05.49

Déroulement : 72 paires
2 séances de 24 donnes

Horaires : Les joueuses sont priées de se présenter 10min avant le début de la 1^{ère} séance.

Début : **13h00** Fin prévue vers 20h

Arbitre : Pierre MARCHE – Port : 06.82.73.31.64

Montant des droits : 42€ par paire qualifiée et 60€ par paire exemptée, payable par chèque à la table.

Nombre de qualifiés : Communiqué le jour de la compétition

Finale de Ligue : Samedi 2 et dimanche 3 février 2019 à Grenoble

Il est rappelé que cette épreuve est classée en catégorie 4 (TITRE VII du Règlement National des compétitions).
Toutes les paires doivent disposer de 2 feuilles de conventions établies avec le plus grand soin.

En cas de forfait :

- ✓ Prévenir le Comité par mail jusqu'à 24h avant le début de la compétition : colybridge@bbox.fr
- ✓ Prévenir l'**arbitre** si cela vous arrive le jour même

Je vous souhaite une bonne compétition dans le meilleur état d'esprit : convivialité, sportivité et respect de l'éthique.

Cordiales salutations.

Godefroy De Tessières
06.23.14.62.55

Bus C1 : arrêt Montessuy Calmette

Bus 33-38-77 : arrêt Henri Cochet

Pour se garer : rue Albert Thomas, rue Curie, avenue Henri Monnet, allée du Parc de la Jeunesse

